

# La Tarnne



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
N°28  
AVRIL 2019**

# Bilan des bornes sur les chemins fonciers :

Le bilan de l'installation des bornes sur les chemins d'associations foncières (depuis 3 ans) s'avère très positif. Nous ne constatons plus de transit de véhicules en vitesse excessive permettant une circulation apaisée des promeneurs et des cyclistes. Le gros point de satisfaction reste la disparition quasi totale des dépôts sauvages, des tas d'immondices, débris de chantier et même parfois d'amiante. En effet, le lundi matin se résumait souvent, pour les employés communaux, à une action de ramassage qui mobilisait les services mais représentait également un coût important pour l'évacuation.

Cependant, suite à des remarques d'agriculteurs locaux, nous avons pu savoir (nous l'avons également constaté) que les chemins d'associations foncières ou « chemins agricoles » sont parfois empruntés par des promeneurs, propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux divaguer dans les cultures, ce qui les dégrade considérablement.

Nous avons même pu voir un promeneur couper des têtes de tournesols et les envoyer plein champ pour faire jouer son chien.... Il n'est bien sûr pas question d'interdire de promener Médor mais de veiller à respecter le travail des agriculteurs.

## INFOS MUNICIPALES

**Arnaud PAUTRAT**

Le Brigadier- Chef- Principal  
de la police municipale

## Prévention ALPMS

L'**ALPMS**, « Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale » a compétence sur la CDA et occupe le terrain par le biais de médiateurs en civil qui interviennent uniquement dans une démarche de prévention et de rappel à la loi.

Vous pouvez les contacter le soir jusqu'à 02h00 du matin, les médiateurs sont souvent appelés pour des problèmes de nuisances nocturnes, problèmes de voisinage ou conjugaux. Ils se rendent sur les lieux, prennent contact avec les gens concernés et essaient de résoudre les problèmes rencontrés.

Les appeler est une alternative à l'appel de la Gendarmerie.

En revanche, si la médiation est un échec, il faut appeler la brigade de Gendarmerie qui doit assurer la sécurité mais également la tranquillité publique.

Lorsque l'ALPMS intervient sur la commune, nous avons toujours un retour d'information.

Le numéro de téléphone est 05 46 41 32 32 de 19h00 à 02h00 7j/7.

## Déjections canines :

Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté municipal en vigueur, les chiens qui se promènent place de la Liberté, même s'ils ne sont pas tenus en laisse, doivent rester sous la surveillance et le contrôle de leur maître. Le ramassage des déjections, lui, est obligatoire.

# SOMMAIRE



**02** Infos municipales



**03** Éditorial



**04** Finances municipales



**07** Actualités municipales  
Site Web • Travaux rue Rondeau • Stratégie Immobilière • Infos Yélo • Taxe séjour • CCAS



**11** Enfance & jeunesse  
Jeunesse, l'avenir • Pause méridienne • Périscolaire • Repas réalisé par les enfants • RAM/EHPAD



**14** Au Fil de la Vie



**15** Vie Associative  
Trac en Scène • Frelons • AJAVG • BCJ • AJPE • Comité des fêtes • Plaisir du jeu jarnais



**20** Agenda

Directeur de la publication :

Vincent COPPOLANI

Rédactrice en chef :

Geneviève SAVIN MOLLARD

Mairie de la Jarne :

12 ter rue de l'Eglise

17220 LA JARNE

accueil@lajarne.fr

05 46 56 63 64

Dépôt légal : en cours

Photos de couverture :

Geneviève SAVIN

Conception et impression

ARFEB

1 rue du Québec

17000 La Rochelle

Pour parution

d'un publiereportage

contacter : ARFEB

05 46 67 50 59



## *Chères Jarnaises, chers Jarnais*



### ÉDITORIAL

Vincent  
COPPOLANI

Il y a dix ans, janvier 2009, je prenais la présidence du comité des fêtes de La Jarne. Une association qui comptait quelques adhérents et trois (bientôt deux) membres dans son bureau.

Il était indispensable de redynamiser cette association dont la vocation est d'animer le village, le faire vivre.

Une analyse de la situation m'a fait apparaître trois choses :

- Les habitants ne bénéficiaient que de peu de spectacles culturels dans l'année. Un tout au plus.
- Les groupes de musique locaux, même de très bonne qualité, n'avaient pas (ou peu) de scène pour se produire.
- La commune possédait une très belle salle avec une scène extérieure qui ne servait jamais et qu'il serait bien de faire vivre.

Cette triple problématique m'a amené à imaginer la création d'un festival. Idée facile a priori. Mais quand, comment, quelle formule ? De nombreux festivals, festivités et manifestations diverses existaient déjà et occupaient de très nombreux week-ends du printemps.

Les week-ends sont pris, faisons-le en semaine ; le mercredi les enfants ne sont pas à l'école, l'emploi du temps est moins chargé, ce sera donc le mercredi ; il y a travail le lendemain, les concerts seront donc assez tôt, 19h ; tous les festivals sont souvent spécialisés, j'aime les mélanges, la fusion, aucun style ne sera privilégié et les concerts seront éclectiques ; enfin, tout le monde doit pouvoir venir écouter ces musiques, les concerts seront donc gratuits pour être accessibles à tous.

Cette réflexion (sur plusieurs mois) m'a permis d'imaginer le festival des Mercredis Éclectiques de La Jarne, tel qu'il est encore aujourd'hui.

Au début, peu de monde (pour ne pas dire personne) croyait à sa réussite mais les membres du comité ont été formidables, ils ont joué le jeu, le trésorier Philippe Lussier en tête (merci Phiphi).

Et puis le festival a rencontré sa programmation et son public. Le succès aidant le comité s'est étoffé, le bureau élargi, et très vite une trentaine et maintenant une quarantaine de merveilleux bénévoles assurent avec une rigueur et une efficacité rare, la pérennité de cet évènement.

Ne pouvant les citer tous, pour ne vexer personne je ne devrais en citer aucun. Pourtant, parmi tous, un d'entre eux a joué un rôle très important dans l'évolution et l'assise du festival, MONSIEUR (MAÎTRE) Nicolleau qui nous a tant appris et nous a ouvert à une programmation au-delà des frontières régionales. Un immense merci à toi Michel. Ton siège est toujours près de la console.

En 2014 j'ai été élu maire et j'ai donc cédé la présidence du comité des fêtes à André puis Yvon mais je n'ai jamais pu me séparer totalement de ce « bébé » pour qui j'ai continué à assurer en grande partie la programmation. C'est pourquoi vous comprendrez que c'est avec beaucoup d'émotion que cette année, je vois la publication du programme de la dixième édition de ce festival. Dix ans déjà. Il a grandi mais c'est toujours le même, fait pour vous, chez vous, gratuit. Comme chaque année désormais, venez nombreux écouter la musique que vous aimez et découvrir celle que vous allez aimer.

# Résultats 2018

## FINANCES MUNICIPALES

Un des principaux objectifs que nous nous étions assignés en débutant le présent mandat était d'assainir les finances municipales. Enfin, le budget 2019 nous permet de déclarer l'objectif accompli et d'entrevoir l'avenir sous un jour serein. Les résultats 2018 sont plutôt bons avec un résultat de fonctionnement définitif d'environ 249.000 €. Ces 249.000 €, le conseil a décidé à l'unanimité de les affecter intégralement en recette d'investissement afin de financer les opérations d'équipement de la commune. Comme nous avons déjà pu affecter plus de 70.000 € en début d'exercice 2018 et 50.000 € par une délibération modificative budgétaire en cours d'exercice. C'est donc plus de 369.000 € d'excédents de fonctionnement 2018 que nous avons pu basculer sur les investissements.

Les dépenses d'investissements 2018 ont été principalement constituées par la poursuite de la réalisation de l'espace de travail partagé engagé en 2017, pour les professions médicales et paramédicales en centre bourg (avec plus de 590.000€ sur cet exercice) et environ 244.000 € d'investissement en voiries. Le cumul des autres postes nous amène à une somme de

presque 975.00 € investis pour 2018. Tout ceci sans emprunt.

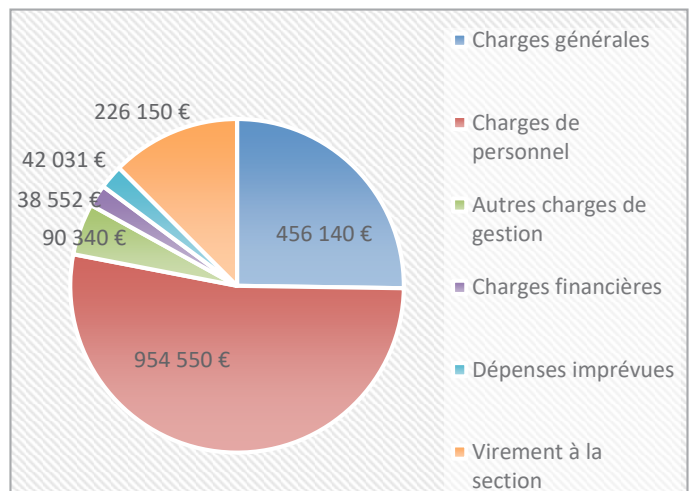
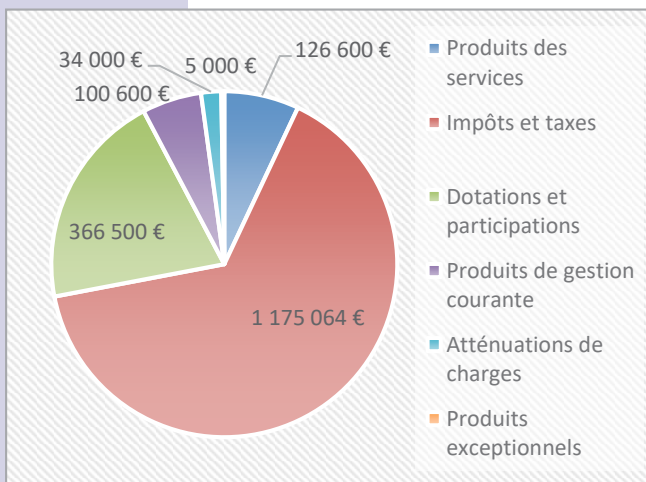
Certes la vente des parcelles acquises en centre bourg en 2010 (sans projet particulier) nous a permis de récupérer la valeur du foncier, mais les intérêts ont été perdus. Le plus important pour la réalisation de nos investissements 2017-2018, ce sont les subventions acquises, qu'il a fallu aller chercher auprès de la Région (nous avons pu obtenir 80.000 € de la dernière dotation FRIL avant sa disparition) auprès de l'État (285.000 € ces deux dernières années dans un contexte de restrictions budgétaires) et du département (Individuellement plus faibles mais sur de très nombreux domaines)

Le seul bémol, c'est qu'entre l'obtention des subventions d'équipement et leur mise en paiement effectif, il peut se passer plusieurs années. Il faut que tous les travaux soient terminés et payés avant de les encaisser. Cela explique la part importante des restes à réaliser en recette d'investissement et d'autre part que des travaux inscrits au budget ne démarrent que tard, parfois même l'année suivante, pour des raisons de trésorerie.

### Répartition des grands chapitres des recettes et dépenses de fonctionnement

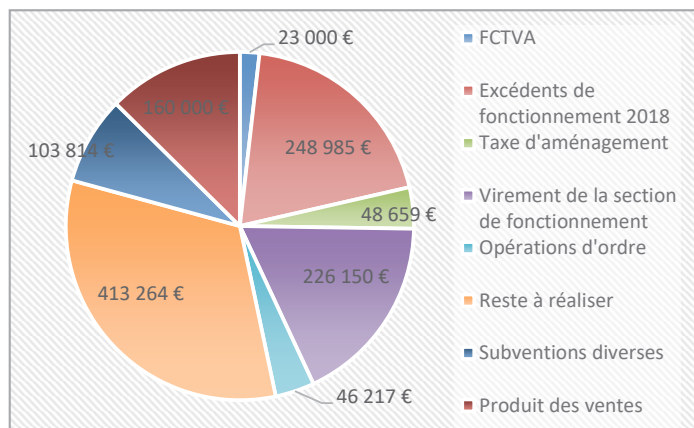
#### Budget 2019

Pour 2019 les perspectives sont toujours bonnes avec un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 1.807.764 €.



Les investissements dans la réhabilitation du patrimoine communal et les locations qui en découlent ont permis une évolution des produits de gestion courante (les ressources propres de la commune) de 240 % en trois ans dépassant pour la première fois de son histoire une prévision supérieure à 100.000 €.

La section d'investissement s'équilibre à 1.270.090 €. Cela ne veut pas dire pour autant que l'on va réaliser pour un million deux-cents mille euros d'investissement car des jeux d'écritures comptables (opérations d'ordre) font monter artificiellement ces chiffres. Néanmoins, entre les restes à réaliser de l'an passé et les nouvelles inscriptions budgétaires, ce sont presque 945.000 € d'investissement qui sont programmés.



La rigueur de gestion que nous avons mise en place depuis maintenant cinq années nous permet de dégager dès le début de l'exercice 226.150 € pour verser à la section d'investissement.

Suite

## PUBLIREPORTAGE

### FRESH ELEC

Depuis 2009, votre électricien **Franck Goudard**, se charge de vos dépannages de plomberie et de chauffage, vos installations électriques (éclairage, tableaux électriques, portes de garage, ...), installations industrielles, **pompes à chaleur** et domotique.

Ce spécialiste agréé **PANASONIC et LG** se concentre sur des interventions de courte durée aussi bien chez le particulier que chez le professionnel dans un rayon de 30 à 50 km autour de La Rochelle. ■



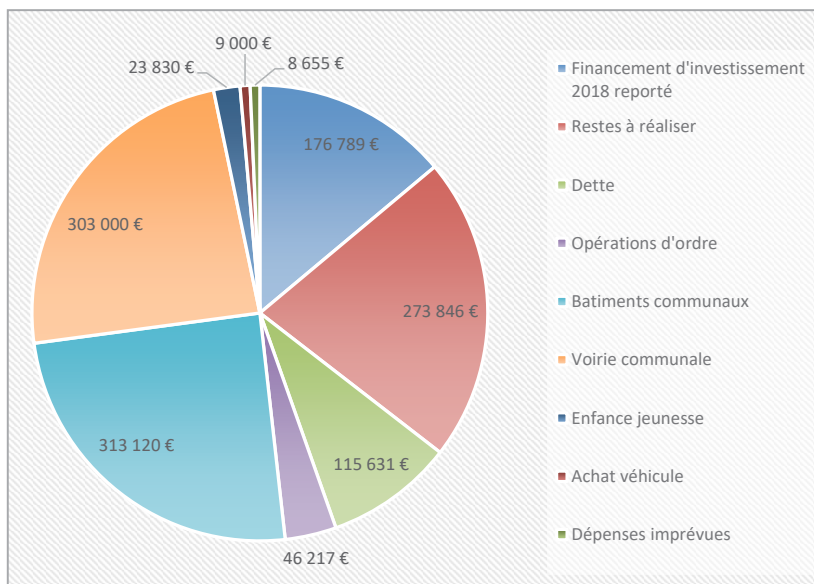
Ses points forts : pompes à chaleur & climatisation  
Toutes marques

*Pour l'été,  
pensez à l'entretien de  
votre pompe à chaleur  
et climatisation.*



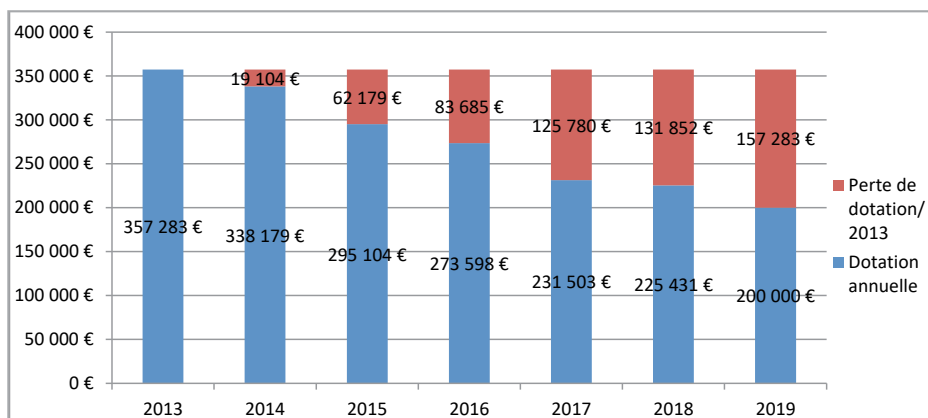
7 rue des Bonnelles  
17220 LA JARNE  
06 11 49 69 97  
fresh-elec@sfr.fr  
www.fresh-elec.com

## Répartition des investissements

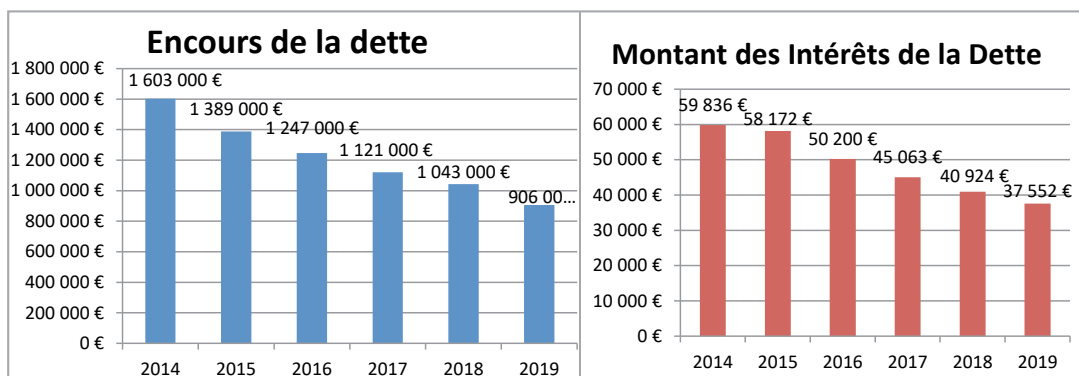


Il est à noter qu'entre les deux sections, plus de 50.000 € ne sont pas affectés (mis en dépenses imprévues) permettant, si peu d'imprévu, de constituer des réserves pour les investissements des prochaines années en limitant les emprunts.

Le budget d'investissement est équilibré cette année encore sans emprunter le moindre euro comme c'est le cas depuis cinq ans et malgré une baisse plus que conséquente des dotations d'État. Le cumul sur ces cinq dernières années produit un manque à gagner de près de 580.000 € par rapport à un maintien du niveau 2013.



L'absence d'emprunt depuis cinq ans a permis de faire baisser l'encours de la dette de 43,5 % et les intérêts annuels de 37,3 %.



Le compte administratif (CA) 2018 et le budget primitif (BP) 2019 ont tous deux été adoptés par le Conseil municipal à l'unanimité.

# NOUVEAU SITE WEB

**La communication est une affaire souvent délicate. Les codes, nous nous les approprions au fur et à mesure de notre expérience. Les outils, nous devons les acquérir.**

Nous en avons déjà certains ; ce bulletin qui vient à vous trois fois par an, que je sais bien lu, est un bon support. Entièrement réalisé par les élus, il demande un travail considérable, principalement à l'adjointe en charge du sujet, et ne peut guère paraître plus de trois fois dans l'année. Le panneau lumineux est une réponse rapide mais ne permet d'afficher que de courts messages et en nombre limité. Enfin, il y a le site internet de la commune. Celui que nous avions était de type ancien, plus proche du blog que du site, les infos s'empilaient dans l'ordre chronologique de leur inscription, sans hiérarchie ni classement. Notre site était de fait peu consulté.

Désormais, le citoyen demande à trouver plus facilement l'information dont il a besoin et c'est encore mieux si cette information vient directement à lui, sans même qu'il ait à savoir qu'elle est parue. C'est pourquoi nous avons travaillé depuis six mois à la réalisation du site que vous pouvez désormais consulter en ligne sur l'adresse [www.lajarne.fr](http://www.lajarne.fr)

Non seulement il répond aux nouvelles normes d'accessibilité pour les malvoyants mais il est d'une ergonomie plus moderne permettant d'accéder à des infos mieux classées et bien plus vastes. Les infos pérennes, les actualités de la commune et l'agenda (en perpétuelle évolution), ainsi que toutes les infos administratives dont vous pouvez avoir besoin, mises à jour dans leur dernière version chaque nuit !

Mieux encore, ce site est « responsive » pour le consulter aisément d'une tablette ou d'un smartphone et une application pour Android et Apple a été réalisée. Elle vous permettra de rester en contact plus étroit avec vos services et de vous abonner aux notifications qui vous intéressent via une sélection de « tuiles » pour recevoir directement les infos que vous aurez choisies. En établissant son propre « tableau de bord » chacun pourra, depuis son mobile, consulter les horaires de la mairie, les menus de la cantine, les actualités de la commune, les évènements, etc.

Cette application nous permettra aussi de diffuser les messages d'alerte comme prévu dans le Plan Communal de Sauvegarde et de garder le contact en cas de coup dur.

Découvrez ce nouveau site et son application, téléchargez sans tarder...

Je vous souhaite une bonne navigation et utilisation.



## ACTUALITÉS MUNICIPALES

VINCENT COPPOLANI  
Maire

## Travaux effacement de réseaux Rue Gabriel Rondeau

En application de la politique d'amélioration de l'aménagement paysager de la commune et de sécurisation de la desserte électrique, de l'éclairage public et des télécommunications, la commune a programmé la mise en souterrains desdits réseaux.

La dissimulation des réseaux permet une meilleure intégration dans l'environnement en les rendant plus discrets et protège les différentes installations des intempéries.

L'effacement des réseaux de la rue Gabriel Rondeau vient ainsi s'inscrire dans cette démarche.

L'entreprise SOMELEC a commencée son intervention le 16 avril 2019 et les conditions d'accès et de stationnement, même s'ils sont facilités pour le confort des riverains, sont limitées.

# Evaluation de la **stratégie immobilière**

Après 5 années consacrées à la revalorisation des biens et des équipements communaux, on mesure aujourd'hui le résultat de cette politique visant à trouver de nouvelles ressources et pérenniser le patrimoine communal.

En effet, les dépenses et charges de maintenance et d'énergie ont été réduites de plus de 60 000€ par l'extinction nocturne de l'éclairage public, par la rénovation, la modernisation des bâtiments et l'investissement dans la performance énergétique, par la participation aux charges restantes des locataires.

D'autre part, nous mesurons aujourd'hui une augmentation peu significative des recettes d'investissement par la mise en location de biens immobiliers et l'aide de nos partenaires institutionnels.

## 100% de biens communaux occupés aujourd'hui.



La Mairie et la salle des mariages sont entièrement rénovées.

L'ancienne Mairie est entièrement rénovée et occupée par des professionnels de santé.

L'ancienne pharmacie est rénovée et occupée par des locataires à l'étage et un cabinet de géomètres au rez de chaussée.

Le bâtiment de la MAM (Maison d'assistantes maternelles), situé près de la cantine scolaire est requalifié et loué.

Le Complexe sportif accueille des associations sportives, mais aussi d'autres associations diverses ainsi que l'école de musique, et l'espace jeunes.

## Les opérations 2019

Les programmes 2019 et 2020 seront consacrés à la préservation de la salle Mélusine, du gymnase et de l'église avec notamment le traitement de ces trois toitures vétustes, la modernisation des équipements énergétiques et la production d'énergie renouvelable photovoltaïque.

Éric VILLETTE

1<sup>er</sup> Adjoint

## PUBLIREPORTAGE



Rue de Châtelailon  
17220 LA JARNE  
sarpso.delfau@groupe-sarp.com  
www.sarp-habitatservices.fr

**POMPAGE**  
fosses septiques et  
fosses toutes eaux,  
bacs à graisse, puits,  
etc.

**NETTOYAGE DE  
CUVES À FIOUL**  
(recommandé tous les  
10 ans), NEUTRALISA-  
TION ET ENLÈVEMENT

**DÉBOUCHAGE  
D'URGENCE**  
et inspection télévisée  
des canalisations

**-10%\* SUR VOTRE PROCHAINE INTERVENTION  
GRÂCE AU CODE «DELFAU&MOI»**

Proche de vous et à votre écoute depuis plus de 40 années, les équipes DELFAU vous accompagnent dans l'entretien de vos installations d'assainissement. Un toilette à déboucher, une cuve à fioul à nettoyer ou à enlever, un puit à pomper ou encore une toiture à démosser (nettoyage par drone aérien), contactez-nous ! ■

\*Offre non cumulable avec toutes autres remises ou ristournes, applicable sur nos tarifs publics TTC

**05 46 56 64 44**





# Depuis le 1<sup>er</sup> avril nouvelle tarification sociale et solidaire

Le CCAS de La Jarne peut aussi, en fonction de votre situation, (demandeur d'emploi sans véhicule, besoin de se rendre à La Rochelle pour un Rendez-vous médical, ou autre urgence) vous fournir des billets individuels à tarif réduit. Renseignement en Mairie au 05 46 56 63 64

ACTUALITÉS  
MUNICIPALES

## La tarification sociale et solidaire

### Qu'est-ce que la tarification sociale & solidaire ?

Pour permettre à chacun de se déplacer plus librement sur le réseau de transports Yélo, la Communauté d'Agglomération met en place une tarification solidaire et sociale calculée à partir de vos ressources.

Votre abonnement Yélo (bus, parc-relais, TER, passeur, bus de mer) s'adapte à vos besoins en tenant compte de vos ressources et de votre quotient familial.

### Qui peut bénéficier de la tarification sociale & solidaire ?

Tout foyer dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 650€. Le quotient familial du ménage détermine le taux de réduction tarifaire attribué. Celui-ci sera appliqué à tous les ayants droit rattachés au foyer.



## Avec l'abonnement solidaire, voyagez en toute liberté et en illimité !

### Solidaire !

QF inférieur ou égal à 350€	QF de 351€ à 550€	QF de 551€ à 650€
70€/an	122,50€/an	175€/an
7€/mois	12,25€/mois	17,50€/mois

- QF supérieur à 651€ : si vous n'êtes pas éligible, le tarif de votre abonnement, quel qu'il soit, reste le même qu'en 2018.

### Adapté !

Des réductions sont applicables à l'ensemble des membres du foyer sur la base des tarifs des abonnements « Liberté » Yélo.

Exemple : j'avais un forfait « domicile travail » à 205€/an, mon QF est compris entre 351€ et 551€ je peux dorénavant bénéficier d'un abonnement solidaire à 122,50€/an en illimité.

La tarification sociale et solidaire reste éligible à la prise en charge employeur d'au moins 50% de l'abonnement aux transports en commun. Avec la prise en charge employeur d'au moins 50%, mon forfait me reviendra à 61,25€/an en 2019.

Les abonnements 30 et 46 voyages sont remplacés par l'abonnement solidaire.

## Pour voyager au tarif solidaire, effectuez vos démarches à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019.

### Êtes-vous éligible ?

Pour le savoir, vous devez connaître votre Quotient Familial.

Vous pouvez télécharger votre attestation de quotient familial :

#### Si vous êtes allocataire CAF

- en vous connectant à votre espace sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique « mes attestations » > « attestation de quotient familial »
- en l'imprimant depuis les bornes en libre-service CAF et en agences.

#### Vous n'êtes pas allocataire CAF

- en vous adressant à la Maison de la Mobilité\* ou auprès de votre Mairie au 05 46 56 63 64

# Taxe de séjour communautaire

La grille tarifaire de la taxe de séjour évolue. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les tarifs applicables ont été en effet modifiés pour certaines catégories d'hébergement, comme validé en Conseil communautaire le 5 juillet dernier.

En ce qui concerne les meublés non classés, une taxation à hauteur de 5% par personne et par nuit sera appliquée sur le coût de la nuitée dans la limite de 2,30 €.

En vous déclarant à la Mairie, la Communauté d'Agglomération vous délivre un identifiant ainsi qu'un mot de passe de connexion vous permettant d'accéder à votre espace hébergeur via la plateforme en ligne <https://agglolarochelle.taxesejour.fr/>. Les documents d'aide à la collecte et au calcul de la taxe de séjour ainsi que l'affichage réglementaire à mettre en place dans vos hébergements y sont disponibles depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Si vous n'avez pas encore votre identifiant et mot de passe de connexion, merci de prendre contact avec le service Développement Économique de la Communauté d'Agglomération, Action Technopolitaine et Tourisme.

**Delphine COURAPIED :**

[delphine.courapied@agglol-rochelle.fr](mailto:delphine.courapied@agglol-rochelle.fr) ou 05 46 30 34 24.

## CCAS

### accompagnement démarches sur internet

**Geneviève  
SAVIN MOLLARD**  
Vice-Présidente du CCAS

Depuis le mois de mars, Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place des permanences sur rendez-vous pour vous aider dans toutes les démarches administratives en ligne : créer un compte ou accéder à son espace personnel sur [ameli.fr](http://ameli.fr), suivre l'état des paiements et ses remboursements, demander une attestation de carte vitale, remplir les formulaires CAF, signaler un changement de situation, déclaration d'impôts, etc....

En effet avec la multiplication des démarches en ligne et conscient que toutes les personnes n'ont pas un accès internet ou le matériel à leur domicile, le souhait du CCAS est de vous faciliter à tous et toutes ces démarches souvent contraignantes face à un ordinateur.

#### **Permanences les lundis et mardis après-midis sur rendez-vous auprès de Pascale au 05 46 56 63 64**

Pour ce qui concerne le voyage des aînés, la date retenue est le 7 septembre, cette année le choix s'est porté sur la Cinescénie du Puy du Fou. Chaque administré concerné recevra son invitation courant mai, pour un retour rapide, le nombre de participants étant limité à 80 personnes. Si vous avez plus de 65 ans et que, fin mai vous n'avez pas reçu votre invitation, merci de téléphoner à l'accueil de la mairie au 05 46 56 63 64.

## Élections

**Les élections Européennes auront lieu le 26 mai 2019, les bureaux se tiendront Salle Mélusine, le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.**

## Mutuelle de groupe

Après avoir signé déjà deux conventions avec des mutuelles afin d'offrir aux Jarnais des tarifs préférentiels, le Centre Communal d'Action Sociale vient de signer une nouvelle convention avec l'assurance AXA. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie des différentes possibilités.

**Information**

**La Commune de LA JARNE (17)  
se mobilise pour votre mutuelle groupée.**

AXA propose aux habitants de la commune de LA JARNE (17), d'étudier des solutions négociées en complémentaire santé et en prévoyance. Des garanties à la carte, à tarif préférentiel... **Jusqu'à -30% de réduction à vie !**

A partir du 13 Février, une PERMANENCE ouverte à tous, se tiendra les :

**Mercredis matin de 9h à 12h  
A la Mairie de LA JARNE.**

**Michael VIRGINIUS**  
Chargé de Clientèle AXA France  
[www.fond.virginius.com](http://www.fond.virginius.com)  
07 81 74 36 66

# Jeunesse, l'avenir

**Après le carnaval sur le thème du sport, les accueils petite enfance, enfance, jeunesse et les écoles restent en effervescence !**

Sorties, Cross, Fêtes des écoles, séjours... autant d'évènements qui permettent de réunir enfants et familles.

Moins ludique mais non moins essentiel le nouveau Projet Educatif Local (PEL) de la commune va être finalisé en mai.

L'ensemble du service enfance-jeunesse, les élus, les enfants et leur famille sont invités à faire part de leur regard et de leurs attentes sur les différents dispositifs à l'attention des familles et des 0-17 ans, notamment les accueils des 3-11 ans repris en 2017 en gestion municipale.

Pour ce faire Aude Garcia, qui effectue son service civique au sein de la commune, rencontre régulièrement les enfants des écoles sur le temps du midi mais aussi les familles et les acteurs de la l'enfance-jeunesse lors d'entretiens individuels. En complément, toutes les familles sont invitées à participer à cette évaluation en répondant au questionnaire en ligne accessible depuis le nouveau site internet de la commune ; une raison de plus de le visiter !

**Pour en savoir plus je vous invite à assister au conseil municipal du 20 mai (date à confirmer) qui sera l'occasion d'une présentation des grands axes de ce projet qui guidera la politique et les actions enfance jeunesse des années à venir.**

## INFO

**RAPPEL :** Les familles des enfants nés en 2016 doivent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle. Si ce n'est pas déjà fait il convient de vous rapprocher rapidement de la mairie pour une pré-inscription.

**ENFANCE  
&  
JEUNESSE**

**Gaëlle THOUVENIN**

*2<sup>e</sup> Adjointe  
enfance-jeunesse*



**Carnaval sur  
le thème  
du sport,  
le 5 avril 2019.**

## PUBLIREPORTAGE

### LE PAIN LAURENT L'HÉNAFF



Venez découvrir notre gamme de **pains 100% bio au levain naturel et blés anciens**.

Grâce aux longues fermentations que nous pratiquons, nos pains sont facilement assimilables par tout le monde, l'utilisation des blés anciens apportant des saveurs incomparables.

Nous sommes ouverts tous les jours, sauf le lundi.

A très bientôt ! ■



**97 Route Nationale  
17220 LA JARNE  
Tél. 05 16 49 24 03**

# Accueil des parents pendant la pause méridienne

**ENFANCE  
&  
JEUNESSE**

**Alison SALOMON**

*Coordinatrice Petite Enfance/  
Enfance/Jeunesse*

**La commune souhaite permettre l'ouverture de ses dispositifs enfance-jeunesse aux parents.**

Depuis janvier 2018, la pause méridienne est accessible aux parents sur des temps dédiés. L'objectif est de permettre aux familles de connaître son fonctionnement et de partager un moment convivial avec les enfants et les équipes de terrain.

Accompagnés par la coordinatrice enfance-jeunesse et la référente de la pause méridienne, les parents participants ont d'abord partagé le repas dans le petit réfectoire avec leurs enfants. S'en est suivie une visite des cuisines, animée par les cuisinières, pendant laquelle les parents ont pu poser des questions sur les commandes et la confection des repas.

Des moments de partage et d'échanges très appréciés par les enfants, les parents et l'équipe encadrante !

**Une prochaine date est prévue  
le 25 juin prochain  
(déjà complète)**



## Le soir à l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire du soir est un temps de détente et de partage.

Les enfants peuvent jouer librement ou participer à différents ateliers comme la chorale, la couture, les jeux collectifs ou bien les activités manuelles. L'équipe veille à prendre en compte la fatigue des enfants pour proposer des activités adaptées à cet accueil.

## Repas autonome réalisé par les enfants

Le 27 mars, les enfants du centre de loisirs ont préparé le repas avec les cuisinières, ils ont réalisé des pizzas, des roses des sables et une salade de fruits.

Un moment de partage et d'échange très apprécié par les enfants.



*Préparer le repas...*



*... respecter l'hygiène ...*



*... et se régaler !*

## Il était une fois le **RAM** et l'**EHPAD**...

Le jeudi matin, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle peuvent profiter d'un espace dédié à la salle des Trainelles où des ateliers d'éveil leur sont proposés. En plus de ce temps collectif, les enfants vont à l'EHPAD pour des ateliers communs avec les résidents. Ces rencontres permettent de favoriser le lien social et intergénérationnel et de créer au fil des ateliers, des moments d'échanges dans une ambiance paisible et conviviale où chacun trouve sa place.

Durant le mois de mars, petits et grands se sont retrouvés pour créer des œuvres très colorées sur le thème du Carnaval : masques, décors et création d'une affiche pour le Carnaval de la commune.

Pour clôturer ces moments de rencontres intergénérationnels, les animateurs du RAM et de l'EHPAD ont organisé une journée CARNAVALESQUE le jeudi 4 avril.

Le matin au RAM, les enfants maquillés et déguisés, ont pu jouer, rigoler, découvrir et danser sous une pluie de bulles virevoltant dans tout le Relais.

L'après-midi à l'EHPAD, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ont pu profiter d'un temps de jeux convivial avec les résidents très investis. Avant de quitter l'EHPAD et l'ambiance animée, une mamie nous a fait l'honneur d'un petit temps de lecture très apprécié par les enfants.

**ENFANCE  
&  
JEUNESSE**

**Carole FERRER**  
*Responsable RAM*



# Au fil de la Vie

## AU FIL DE LA VIE

Pascale MARTIN  
Service état civil

### NAISSANCES

- BELLANGER Ulysse Joseph Michel 25/02/2019
- COUVREUR Éloïse Ghislaine Annie 12/03/2019
- DORÉ Céleste Iris Nolwenn 03/01/2019
- GUILBAUD Lenny Mickaël Didier, Jean-Pierre 14/01/2019
- HEMIDY Joshua Alain René 05/01/2019
- HENRY Lola Florence 15/01/2019
- HENRY Lou Anchiïlla 15/01/2019
- JAMONNEAU Pia 04/12/2018
- SCHNEIDERMANN Simon Auguste Christian 29/01/2019
- TANCHOUX Eliot Noa Lény 29/03/2019



### MARIAGE

- Néant



### DÉCÈS

- CHAUFFAILLE Grégory 28/03/2019
- RICHEZ Michel André 17/01/2019
- SIVADIER Baptiste Thierry Rémi 03/01/2019

## PUBLIREPORTAGE



### L'ÉPI TIFS Salon de coiffure

24 ans d'expérience et d'expertise à la Jarne !

Véro et Marion vous accueillent au salon,  
sur rendez-vous :

mardi/mercredi : 9h-12h et 14h-19h

jeudi : 9h-12h et 14h-18h

vendredi : 9h-19h

samedi : 9h-13h

Hommes, femmes  
et enfants (tarif spécial).

Offrez-vous un moment  
de détente et  
de convivialité. ■

*La coiffure,  
notre métier...*

19 bis Route Nationale  
17220 LA JARNE  
Tél. 05 46 56 64 47





Trac en Scène présente

# BUZAY au XVIII<sup>e</sup>

## Les Animations Historiques du Château de Buzay

### 1 et 2 juin 2019 - LA JARNE



**Village artisans XVIII<sup>e</sup>**  
animations et vente de  
produits sur place

**Saynète au jardin**  
et visite du château

**Nouveautés 2019 :**  
Village Parcs & Jardins  
Jeu de piste

**Animations et**  
spectacles artistiques

Contact : [trac-en-scene@orange.fr](mailto:trac-en-scene@orange.fr) - Infos : [www.trac-en-scene.org](http://www.trac-en-scene.org)

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN 14H / 19H - DIMANCHE 2 JUIN 10H / 18H**





Entrée : Parc : 6,50€ / Parc et château : 13€  
Gratuit - 16 ans  
Restauration sur place  
Parking gratuit

Affiche réalisée par Trac en Scène, La Jarne - Avril 2019 - Imprimée par ABC Repros, La Rochelle

**VIE  
ASSOCIATIVE**



Contact téléphonique :  
Jean-Christophe Méreau  
06 82 66 50 85  
[trac-en-scene@orange.fr](mailto:trac-en-scene@orange.fr)  
[www.trac-en-scene.org](http://www.trac-en-scene.org)

## Frelons

La période de nidification des femelles dites « Reines » est en avance cette année, due à une période de chaleur plus avancée que de coutume.

En conséquence, certains nids se sont déjà formés.

Si, par mésaventure, vous constatez la formation d'un nid dans votre jardin, sachez que vous pouvez joindre le Service des Espaces Verts, à La Mairie, qui viendra constater et repérer sa présence.

Ainsi, en fonction de sa taille et surtout de sa localisation en hauteur, il prendra toutes mesures pour l'anéantir dans les meilleures conditions de sécurité et d'environnement.



# AJAVG

## VIE ASSOCIATIVE



Pour adhérer ou pour tout renseignement, merci de prendre contact par courriel avec le président :  
**Alain PAPON**  
ajavg17@gmail.com  
Tél. 06 98 86 95 90

L'Association Jarnaise d'Amateurs de Vins et de Gastronomie (AJAVG) poursuit calmement son chemin ; la publication de son article dans le bulletin municipal a été l'occasion de décider quelques jarnaises et jarnais à venir enrichir l'association de leur présence. Ils sont les bienvenus et qu'ils en soient remerciés.

La réunion du 1 février 2019 a été l'occasion de découvrir les vins italiens.

Comme à l'accoutumée, Laurent, notre animateur caviste, a présenté un diaporama sur les vins italiens. Puis, il nous a fait découvrir cinq vins issus de sa sélection de différentes régions d'Italie. Laurent a été félicité pour son choix par l'ensemble des participants.

Puis, un accord mets - vins, particulièrement réussi, a été l'occasion de mettre en valeur des produits italiens achetés à La Rochelle. Accompagnés de charcuteries et de fromages, les précédents vins ont, de nouveau, été mis en valeur mais de façon différente. Les participants ont particulièrement apprécié le saucisson au fenouil, les jambons de Saint Daniel et de Parme ainsi que le fromage de chèvre Capra Sarda.

La séance du 15 mars a fait l'objet d'une dégustation verticale de cinq Châteauneuf-du-Pape du domaine de Montredon ; années 2000, 2005, 2006, 2009, et 2014. Là encore, la soirée a été très appréciée des participants.

Le 30 mars, l'association a organisé une journée dans le bordelais : visite d'un chai dans le Médoc (clos Manou) et visite de la Cité du vin à Bordeaux.

Le président rappelle que l'association est ouverte à toutes et à tous. Le montant annuel de l'adhésion, qui donne droit à 5 séances, est de 100 € et il est possible de participer à toute séance, sans adhérer, pour un montant de 25 € par personne et par séance.

## PUBLIREPORTAGE

### Menuiserie générale - Christophe Roynel



Fort d'une expérience de plus de 20 ans en tant que **menuisier** et ébéniste, Christophe Roynel vous offre un savoir-faire polyvalent.

La société est en effet spécialisée dans les travaux de conception, d'installation et de rénovation de menuiseries intérieures et extérieures mais propose également à sa clientèle des interventions en **serrurerie** générale et à l'occasion **charpente**. ■



**DEVIS GRATUIT  
SUR DEMANDE**



**ATELIER : 3C rue Ampère  
Zone Artisanale de Corne Neuve  
17139 DOMPIERRE-SUR-MER**

**Siège social : 53 bis rue Nationale  
17220 LA JARNE**

**Tél. 05 46 67 82 12 - 06 98 21 44 57  
mph17@live.fr - www.mph17.net**



# BCJ

## Badminton Club Jarnais SUR LES PODIUMS !

Les beaux jours arrivent mais le Badminton Club Jarnais n'attend pas pour sortir de sa commune et montrer ses couleurs noire et orange.

Tout d'abord avec nos jeunes, encadrés par Philippe : une dizaine de joueurs ont participé au tournoi du comité départemental le 9 mars, Noah décroche la médaille d'or dans la catégorie cadet, Maxime Grelaud arrive en finale dans la catégorie benjamin ainsi que le double « Noé - Estyann » en catégorie minime.

Quant à Lucca, il est allé à Lille participer aux championnats de France UNSS avec le lycée Valin.



Des joueurs et joueuses du BCJ disputent également divers tournois organisés par les clubs de Niort, Rochefort, La Rochelle, Saintes, Cognac et Bordeaux.

La paire féminine « Sabine - Sophie » remporte le championnat départemental vétérans à Courçon le 9 mars dans leur série. Dans le cadre du championnat départemental mixte vétérans, qui s'est déroulé le 22 mars à Rochefort, le BCJ a encore brillé en série 2 avec une finale presque 100% Jarnaise. En effet, Nozomi (Les plumes Oléronnaises) et Cédric remportent la finale face à Séverine et Mickaël.

Le 11 mai prochain, se déroulera le championnat régional vétérans à côté de Limoges où Martine et Philippe défendront les couleurs du club.

Enfin cette année, les championnats de France vétérans seront organisés à Chailans (85) du 8 au 10 juin et le BCJ attend les résultats de qualification de certains de ses joueurs.



Au niveau des interclubs départementaux, les deux équipes du BCJ disputent leurs dernières rencontres avec les clubs voisins et sont en bonne voie pour figurer sur la plus haute marche du podium.

**Tournoi déguisé**  
**Samedi 4 mai**

Pour découvrir cette activité dans la joie et la bonne humeur, venez assister au prochain tournoi interne déguisé qui est prévu le samedi 4 mai après-midi au gymnase des 4 Chevaliers.

*Sportivement*  
Badminton Club Jarnais

VIE  
ASSOCIATIVE



Retrouvez toute l'actualité et les informations utiles du BCJ sur le site du club : [bcj17-lajarne.clubeo.com](http://bcj17-lajarne.clubeo.com)

**VIE ASSOCIATIVE**

Les deux grandes manifestations de ce début d'année se sont tenues à la salle Mélusine pour la grande joie des petits et des grands.

Tout d'abord, avec le très attendu **Ludoland**, qui ravit chaque année nos enfants au mois de février. Cette année, nous avons annoncé une surprise de taille puisqu'elle remplissait une bonne partie de la salle. Pour ceux qui ont pu y participer, l'habileté, l'envie de gagner et les fous-rires étaient au rendez-vous. Je veux bien sûr parler du super circuit de voitures modèles réduits. Ce fut un succès. Les bénévoles animateurs de ce stand n'ont pas eu le temps de souffler. Les enfants, comme les parents, ont pu s'essayer à cette nouvelle attraction. Pour compléter la journée, les enfants ont pu aussi s'amuser avec les énormes châteaux gonflables et tous les jeux en bois mis à leur disposition, sans oublier le coin des tout-petits et celui du maquillage. Encore une journée trop courte !



Puis, au mois de mars, s'est tenu le désormais traditionnel **Vide-dressing**, qui permet à chacun de renouveler sa garde-robe, avec les beaux jours qui arrivent. Ce rendez-vous, récemment inscrit au calendrier de nos manifestations, voit sa fréquentation augmenter, tout comme notre Vide-grenier de fin d'année. Nous avons, une fois de plus, fait un appel aux dons. Nous remercions chaleureusement tous nos généreux donateurs, car les bénéfices de cette vente seront reversés au profit de nos écoles.



Nos prochaines activités arrivent déjà à grands pas, avec **le cross (10 mai)**, mais surtout avec **la grande fête des écoles**, qui se tiendra le **28 juin**, que nous préparons tout au long de l'année avec les parents bénévoles. Ce sera **la fête du cirque** et pour que cette fête soit une réussite, venez rejoindre les parents bénévoles et participer à l'organisation de ce grand moment dans la convivialité et la bonne humeur. N'hésitez pas à nous envoyer votre adresse mail pour recevoir notre newsletter.

Retrouvez-nous sur   
 Ajpe.lajarne@gmail.com  
 Stéphanie COLOSIO  
 07 50 47 53 28

*L'association n'existe qu'avec les parents et pour les enfants.  
 Nous vous donnons rendez-vous très bientôt.  
 Rejoignez-nous !*

# Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de La Jarne a clôturé la saison 2018 par son assemblée générale du 8 février 2019.

La première manifestation de l'année 2019 « **le 7<sup>e</sup> salon des orchidées** » a eu lieu les 9 et 10 mars 2019 et a été un véritable succès. Plus de 1000 visiteurs toujours aussi émerveillés par cette multitude de variétés d'orchidées, ont admiré les étals colorés et originaux créés par les producteurs.

Le calendrier des prochaines manifestations du comité des fêtes est bien rempli avec très prochainement :

• **La 10<sup>e</sup> édition des mercredis éclectiques**

Tous les mercredis du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 26 juin 2019

Nous ne pouvons pas laisser passer un tel événement sans quelques programmations exceptionnelles. C'est le cas sur plusieurs dates que vous allez pouvoir découvrir avec les participations croisées de grands partenaires, DIXIES FOLIE'S et le Conservatoire (comme les années passées) et en plus, cette année, un concert en partenariat avec La Sirène de La Rochelle.

Un 10<sup>e</sup> festival exceptionnel que nous espérons ensoleillé.

Tout le programme, détails et liens sont en ligne sur le site : [cdf.lajarne.fr](http://cdf.lajarne.fr)

**le vide-grenier  
le 30 juin  
place de  
la Liberté**

**le repas  
républicain  
le 13 juillet  
salle Mélusine**

**Yvon ROY**  
Président du Comité des Fêtes

**VIE  
ASSOCIATIVE**

## Bon pied bon œil au club

### «Plaisir du jeu jarnais»

Le large éventail de propositions de sorties à la journée ou à la semaine a entraîné une forte progression de nos adhésions, dommage que l'on ne puisse pas pousser les murs de notre local. Diverses activités : tarot, belote, scrabble, atelier nutrition, santé sénior, atelier pour conserver une bonne mémoire concourent à animer et à conserver le lien social de nos retraités. Pour fêter le printemps, notre traditionnel repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale comme d'habitude.

En conclusion on peut dire que le club est au mieux de sa forme.



## AGENDA



- **Du 23 au 25 avril**, installation sur le terrain de foot de la montgolfière de la Troupe de cirque INEXTREMISTE, pour leurs répétitions en préparation de leur spectacle au stade Bouffenié le 27 avril à La Rochelle.
- **1<sup>er</sup> mai**, ouverture du 10<sup>e</sup> Festival des **Mercredis Eclectiques**.
- **8 mai**, commémoration de la Victoire, à 11h30 au monument aux morts, place des Poilus.
- **8 mai**, **Concert gratuit Eklyps**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **15 mai**, **Concert gratuit Banana Créole Jazz**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **22 mai**, **Concert gratuit AWEN**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **29 mai**, **Concert gratuit Papa Jive**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **1<sup>er</sup> & 2 juin** **Animations historiques** au château de Buzay.
- **5 juin**, **Concert gratuit Forever Pavot**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **8, 9 & 10 juin**, « **Cabinets de curiosités contemporaines** » au Château de Buzay.
- **12 juin**, **Concert gratuit Télécab**, à partir de 19h salle Mélusine.
- **19 juin**, **Concert gratuit Big Band** du conservatoire, à partir de 19h salle Mélusine.
- **26 juin**, **Concert de clôture spécial 10<sup>e</sup> édition Mercredis Eclectiques** à partir de 19h salle Mélusine et jusqu'à la nuit !!!!
- **28 juin**, Kermesse, **Fête des écoles**, plateau des Trainelles.
- **30 juin**, **vide-grenier** du Comité des Fêtes, Place de La Liberté.
- **13 juillet**, **dîner dansant, retraite aux flambeaux et Feu d'artifice**.